

POLICE FÉDÉRALE DE LA ROUTE



# SOUFFLE NOUVEAU

Texte Benoît Dupuis  
Photos Jos Balcaen

**D**epuis le 16 mars dernier, le commissaire divisionnaire Michaël Jonniaux est le nouveau directeur de la police fédérale de la route (DGA/DAH). Fort d'une expérience de terrain, il veut relever les défis qui s'imposent à sa nouvelle direction : définir précisément une mission et un territoire de compétence, atteindre les objectifs fixés par les autorités, mieux communiquer, renforcer les partenariats internes et externes ... Entretien.



### Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à poser votre candidature pour le poste de directeur de la police de la route ?

Michaël Jonniaux: "Après huit années passées à la tête de la direction des opérations de la Direction de coordination et d'appui de Bruxelles, j'éprouvais le besoin de relever un nouveau défi. J'ai également réussi le brevet de direction<sup>1</sup>, ce qui m'a donné l'envie d'exercer une fonction de direction. Etant un policier de terrain dans l'âme, je ne voyais mon avenir qu'à la tête d'une entité pleinement opérationnelle, si possible dans le domaine de la police administrative. Avec la DAH, je suis servi, si je puis dire. La police de la route est présente 24h/24 sur l'ensemble du territoire et est confrontée à de multiples défis. En outre, la Direction générale de la police administrative a développé de nombreux projets modernes (autoévaluation, projets en matière de qualité, etc.) qui m'intéressent fortement. Je n'ai donc guère hésité à postuler lorsque l'emploi a été ouvert aux candidatures."

### Un changement de direction implique, généralement, de nouvelles options, de nouveaux modes de fonctionnement. Quels sont vos objectifs pour la police fédérale de la route ?

"Je souhaite en premier lieu donner au personnel un texte officiel reconnaissant sa mission et son territoire de compétence. Un projet de document existe, mais il s'agit d'une 18<sup>e</sup> version qui n'est toujours pas avalisée. En tant qu'unité de la police fédérale, DAH se doit de fournir des missions spécialisées et supralocales de police, mais également un appui au profit des autorités de police et des autres entités de la police intégrée. DAH devra, pour moi, assurer, directement ou au travers de partenariats, l'ensemble des fonctionnalités de base<sup>2</sup> sur son territoire de

compétence. Enfin, certaines missions non policières peuvent, selon moi, être reprises par d'autres partenaires afin de regagner de la capacité opérationnelle. Je pense, par exemple, à la signalisation des accidents. Nous associerons nos partenaires à la rédaction finale de ce texte."

"Une autre priorité est, bien entendu, d'atteindre en collaboration avec la police locale les objectifs des Etats généraux de la sécurité routière, à savoir un maximum de 750 tués sur les routes en 2010 et 500 en 2015. Nous accentuerons donc nos actions contre les phénomènes de la vitesse excessive, de la conduite sous influence de l'alcool et de drogues, de la non-utilisation des équipements de sécurité. Nos groupes-cibles sont notamment les conducteurs de poids lourds, les motards et les jeunes conducteurs."

"Mon troisième objectif est de renforcer la communication. D'abord sur le plan interne. Le personnel doit être correctement informé de ce qui bouge, de nos réalisations. J'irai notamment à la rencontre des membres de la police fédérale de la route, entre autres lors des actions sur le terrain, pour discuter avec eux et évaluer les problèmes qu'ils rencontrent. Ensuite, sur le plan externe. La police de la route doit mieux 'se vendre', montrer et expliquer ce qu'elle fait de bien. A la population via les médias, mais aussi à nos partenaires que sont la police locale, l'Institut belge pour la sécurité routière, les Régions, etc."

"Enfin, *last but not least*, je vais prendre à bras-le-corps le problème du vieillissement de notre personnel. La moyenne d'âge est actuellement de 44 ans. Dans certaines sections techniques, elle atteint 53 ans. A court terme, nous serons donc confrontés à une grosse perte d'expérience. Nos effectifs devront être adaptés aux réalités actuelles. Ils n'ont pas été revus depuis 1985... Il est également dans mes intentions d'établir

...



## CV

Michaël Jonniaux est né le 30 juillet 1971. Il est marié et père de deux filles.

Parcours :

- 1989-1994 : formation d'officier de gendarmerie
- Sept. 1994-fév. 1997 : officier-adjoint au sein du district de gendarmerie de Bruxelles
- Fév. 1997-mai 1998 : officier adjoint au service presse et relations publiques de la gendarmerie en charge des contacts avec la presse
- Mai 1998-avril 2001 : directeur à la direction de la police administrative du district de Bruxelles
- Mai 2001 au 15 mars 2009 : directeur des opérations au sein de la Direction de coordination et appui de Bruxelles.
- Depuis le 16 mars 2009, directeur de la police fédérale de la route [DGA/DAH].

...

une distinction entre 'spécialistes' dans certains domaines et 'généralistes'. Cette mesure ne concernera pas les membres du personnel qui travaillent déjà à la DAH puisqu'ils disposent d'un important know-how. Je compte aussi aller davantage à la rencontre de candidats potentiels pour notre direction en développant le partenariat avec les écoles de police."

### Un village dépeuplé par an

**Vous l'avez dit, en mars 2007, les Etats généraux de la sécurité routière ont fixé un objectif ambitieux de 'seulement' 500 tués en 2015 sur les routes belges. Pensez-vous qu'on puisse l'atteindre ?**

"Nous allons tout faire pour qu'il en soit ainsi. Dans la période de référence 1998-2000, quelque 1500 personnes perdaient la vie chaque année sur les routes. Imaginez-vous, c'est la population d'un petit village qui disparaît sur un an... Grâce aux efforts de tous les services engagés dans la sécurité, ce nombre est passé à 1067 en 2007, puis à 922 l'an passé. L'évolution est déjà significative. Il reste deux ans pour atteindre l'objectif des 750 en 2010. Tous partenaires confondus, nous devons poursuivre les actions préventives, répressives et l'amélioration des infrastructures. La réussite est à ce prix."

**Les restrictions budgétaires imposent à tous des choix drastiques : avez-vous les moyens de vos ambitions ?**

"Deux options : soit on se lamente dans son coin, soit on essaye de trouver des

solutions et d'innover. J'ai déjà évoqué la possibilité de transférer à des partenaires des missions non policières pour retrouver de la capacité. Nous devons être convainçants à ce sujet mais cela bouge déjà.

**“** Michaël Jonniaux

## Je suis partisan des innovations qui permettent de diminuer la charge administrative

Depuis le 2 mai de cette année, un projet de collaboration est en cours avec la Régie d'Awans du Service public de Wallonie pour la signalisation des accidents."

"Les nouvelles technologies peuvent également nous proposer d'intéressantes pistes. Il existe déjà des radars automatiques, les systèmes de lecture électronique de plaques d'immatriculation, un projet d'achat de terminaux mobiles de paiement, etc. De prometteurs développements sont en cours pour la simplification des tests drogues (salivaires)<sup>3</sup>. J'aimerais,

par exemple, qu'on évolue également dans ce sens pour les tests d'alcoolémie. La procédure est encore trop lourde. En la simplifiant, nous pourrions augmenter le nombre de contrôles. En Espagne, les poli-

ciers de la route disposent d'ordinateurs miniaturisés à l'aide desquels ils enregistrent directement leurs procès-verbaux sur le terrain. Je suis partisan des innovations qui permettent de diminuer la charge administrative et d'augmenter l'opérationnalité de nos policiers." ■

<sup>1</sup> Lire dans l'Inforevue 1/2009, p. 45.

<sup>2</sup> L'accueil, l'aide aux victimes, le maintien de l'ordre public, le travail judiciaire, la proximité (ex. : exploitants sur les aires d'autoroutes) et l'intervention.

<sup>3</sup> Lire en pp. 27-29.

### VOUS AVEZ 1 NOUVEAU MESSAGE



Policiers de la route, policiers fédéraux, policiers locaux, partenaires externes, citoyens... ouvrez votre boîte mail, Michaël Jonniaux y a laissé un message à votre attention ...

**personnel@policedelaroute.be** : "Je suis fier de devenir votre directeur et je vais m'investir pleinement dans cette mission pour servir vos intérêts et ceux des citoyens. Je m'engage à faire le maximum pour que vous continuiez à être bien équipés et que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions. Je compte sur votre soutien et votre implication pour relever, ensemble, les difficiles mais beaux défis qui nous attendent. Vous n'êtes pas à ma disposition, c'est moi qui suis à la vôtre pour vous aider à accomplir au mieux vos tâches."

**personnel@policefederale.be** : "La police de la route est un partenaire fiable, avec un haut degré de professionnalisme. Je compte sur votre collaboration pour nous permettre d'atteindre les objectifs exigeants fixés par les Etats généraux de la sécurité routière."

**partenaires@policelocale.be** : "Nous sommes des partenaires et certainement pas des concurrents. C'est en travaillant ensemble, en renforçant nos synergies que nous améliorerons la sécurité sur nos routes."

**partenaires.externes@belgique.be** : "Le travail de la police en matière de sécurité routière est souvent perçu comme répressif, malgré les multiples actions de sensibilisation que nous menons. Il est donc important de bénéficier de l'appui de partenaires externes qui s'investissent de manière exclusive dans la prévention et de veiller, ensemble, à bien articuler les volets préventifs et répressifs."

**citoyens@belgique.be** : "La police de la route n'est pas là pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat, mais bien pour vous permettre de vous déplacer en toute sécurité. Notre objectif est de faire baisser drastiquement le nombre de tués et de blessés graves sur les routes."